

# HABILITATION DU PRÉSIDENT A SIGNER UN ACCORD DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AVEC LE GOUVERNORAT DE JÉRUSALEM (TERRITOIRES PALESTINIENS)

## Intervention de Jacques Picard pour le groupe EELV

Monsieur le président, chers collègues,

Le temps de la mise en œuvre après la décision de notre assemblée est parfois long. C'est en effet en 2004, sur d'autres bases d'ailleurs, que cette assemblée a voté le principe d'une coopération avec un territoire palestinien.

En 2010, le groupe EELV et l'ensemble de la majorité régionale a fait fortement réinscrire dans le nouveau rapport cadre action internationale le principe d'une coopération avec un territoire palestinien avec la volonté d'aboutir et nous y sommes.

Nous y sommes et ne boudons pas notre plaisir : **cette délibération est historique**. La région Ile de France va engager **la première coopération décentralisée d'une collectivité française avec Jérusalem Est, capitale virtuelle d'un état palestinien en devenir**.

Votre prédécesseur du début de mandat M. Philippe Kaltenbach m'a confié en janvier 2011 une mission exploratoire concernant le territoire possible, les thèmes de coopération et les difficultés inhérentes à la Cisjordanie. Le rapport que je lui ai rendu en septembre 2011 présentait la faisabilité juridique et la pertinence politique d'une coopération avec Jérusalem Est et concluait que la région capitale française avait toutes les raisons de se lier avec son homologue Palestinienne. Et je rappellerai au Nouveau Centre que la Région Ile-de-France a par ailleurs des programmes de coopération avec l'Etat d'Israël.

J'ai pu à partir de là effectuer une première mission en décembre 2011 au cours de laquelle j'ai eu le bonheur de rencontrer outre le gouverneur, plus de 20 partenaires potentiels de cette action.

Nous avons été ensuite plusieurs élus à participer en janvier à Hébron aux assises de la coopération décentralisée franco palestinienne durant lesquelles vous le savez, le ministre français de la coopération, à l'époque Henri de Raincourt et Salem Fayad, premier ministre palestinien, affirmaient Jérusalem Est comme priorité pour les nouvelles collectivités désirant se lier à un territoire palestinien.

Avec Michel Bock, président de la commission, très présent tout au long du processus, nous vous avons vu Monsieur le vice président, endosser avec enthousiasme après votre nomination le travail engagé et après la mission que nous fîmes ensemble en mars, l'exécutif acter ce choix qui est présenté au vote de l'assemblée.

Au moment où nous délibérons, notre groupe veut partager quelques réflexions sur le sens et les motivations politiques de cette action :

**Quels sont finalement** les objectifs politiques d'une projection de la région Ile-de-France en Cisjordanie, **dans une région, sur un territoire aussi sensible** et dont l'état de conflit « mine » tout l'espace euro – Méditerranéen depuis plus de 60 ans. Un conflit qui impacte aussi, chacun le sait, la société française, tant les phénomènes d'identification à l'un ou l'autre des protagonistes sont forts.

**La première motivation** est inscrite dans les attendus du rapport cadre Méditerranée que nous avons voté en février. « Besoin de Méditerranée en Ile de France » disions-nous.

Et bien nous disons que notre coopération décentralisée avec Jérusalem Est répond à **un besoin de Palestine en Ile de France**, que la solidarité, la passion, l'intérêt, l'attention que l'avenir du peuple palestinien et la lutte pour une paix juste durable suscite en Ile-de-France (en atteste un tissu associatif très fort et les nombreuses collectivités investies) doivent pouvoir trouver un débouché stable dans l'action internationale de notre région. Et ajoutons-le dans un cadre régulé, moins passionnel, qui est celui de l'échange entre collectivités.

Une nouvelle perception de la question palestinienne irrigue la société française. Notre région s'en saisit.

**La deuxième motivation** politique de notre région est, de **poser un acte fort mais modeste contribuant à l'avènement d'une paix juste et durable au Proche-Orient**. Au delà du symbole du choix de la région capitale, il s'agit de normaliser (je sais le terme est galvaudé...) les relations avec la société palestinienne, ses collectivités, ses institutions, ses ONGs, son autorité. De les rendre visibles comme des partenaires stables et fiables.

L'Île-de-France, par ce partenariat, contribuera donc modestement au renforcement des capacités et de la crédibilité de l'état palestinien et de ses collectivités.

**La troisième motivation** est aussi nommée dans le rapport cadre AIE : c'est le rayonnement Il s'agit d'**anticiper de la paix future dans cette région**. La France, qui accueille les derniers instants de Yasser Arafat, jouit en Palestine d'une très grande estime. Notre région jouira là-bas par notre décision d'un crédit très important. Nous devons positionner l'Ile de France sur cette région en devenir.

**La quatrième motivation** est bien sur l'appui à la satisfaction des besoins des populations locales dont nous avons décrit la situation.

**Examinons maintenant rapidement les thèmes, somme toute classique de cette coopération**, centrés d'abord sur nos compétences et les demandes du partenaire.

.... Sur l'éducation et la formation professionnelle, l'insertion et l'accompagnement à la création d'entreprises : un réseau extrêmement vivace de jeunes entrepreneurs palestiniens - nous les avons rencontrés - est en action de part et d'autre du mur. La mise en relation avec les entrepreneurs franciliens est vitale.

.... La santé et l'action sociale : l'enfermement, l'acculturation sont tels à Jérusalem Est que la toxicomanie est un fléau avec près de 15 000 toxicomanes. Cette coopération sur laquelle nous avons des savoir-faire en Ile de France sera importante.

.... La culture enfin : de nombreux contacts sont déjà pris avec des institutions culturelles franciliennes. Il nous semble que cette coopération devrait donner des résultats exceptionnels. La société palestinienne, très créative, aspire à une renaissance culturelle à Jérusalem.

### **Rien ne sera simple :**

Nous n'ignorons rien des difficultés auxquelles sont confrontés nos partenaires palestiniens : l'occupation, la colonisation qui s'étend à Jérusalem comme ailleurs, les démolitions, l'impossibilité de construire pour se loger, le quasi blocus économique de la Cisjordanie, l'impact du Mur sur la géographie du pays qui entraîne des contraintes gigantesques, la baisse constante de

la présence chrétienne et musulmane... Le rapport annuel des chefs de poste de l'UE à Jérusalem témoigne de tout cela.

Avec près de 78 % d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté, la population de Jérusalem-Est est considérée comme particulièrement vulnérable.

### **En conclusion :**

Il est des responsabilités que notre collectivité ne peut endosser, qui la dépasse. Malgré toutes les difficultés, le peuple palestinien poursuit sa route vers la paix et la liberté. Modestement nous l'accompagnons.

Car nous sommes collectivement porteur d'une nouvelle conception de la place des collectivités dans la promotion de la paix et du développement, inscrite et c'est nouveau, dans notre rapport cadre RIE de 2010. Une conception d'une « diplomatie citoyenne » - celle des grandes ONGs de ce monde bien sûr - mais aussi celle des collectivités. Nous faisons le pari que cette coopération décentralisée, concrète, ce signal de paix, contribueront à la détente.

==\_==\_==\_==\_==\_==\_==\_==\_==\_

Si vous me permettez M. le président de prendre quelques secondes pour

- Saluer le professionnalisme de l'administration régionale de l'UAIE, Jean-Noël Baleo, Stéphaie Berthomeau et Gaëlle Rivière qui a su accompagner notre volonté politique, prendre les contacts, décrire les possibles et être d'une grande disponibilité.
- Saluer M. Hadnan Hussein, le gouverneur de Jérusalem, et tous nos partenaires palestiniens dont je sais que, miracle de la technique, ils sont nombreux à nous regarder.
- Saluer toute l'équipe du consulat et M. Desagneaux, Benoit Tadie, Radia Oujdani et Céline Dajani du SCAC et Hervé Conan de l'AFD à Jérusalem Est qui ont su nous accompagner et contribuer à mûrir notre décision.